Colonisation, indépendance et développement humain en Algérie : quel bilan?

Mohammed KOUIDRI⁽¹⁾

Introduction

Cinq années après avoir fini par substituer le terme de Guerre d'Algérie à l'expression Opérations effectuées en Afrique du nord, par la loi d'octobre 1999, le parlement français, dans une démarche à contresens, vote une autre loi portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des rapatriés où il est question de bienfait colonial en Afrique du nord. Au-delà de l'amalgame entre la reconnaissance d'une nation envers ses rapatriés et l'agression mémorielle contre une autre nation qui a souffert des affres du colonialisme, l'initiative des acteurs politiques auteurs de la loi a péché par usurpation de fonction selon des intellectuels et chercheurs français qui s'y ont opposés leurs avis contraires, ignorés. Leur réaction interpelle, du même coup, leurs homologues Algériens. Dans ce sens, le présent article est une contribution à la connaissance scientifique de l'impact de la période coloniale sur le développement humain de la population algérienne. C'est, en effet, dans le domaine du développement humain qu'on peut, le mieux, évaluer la politique coloniale et ses résultats réels ou supposés. Dans le langage scientifique moderne, on parle de développement humain mesurable grâce à des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) qu'on appelle Indicateurs de développement humain (IDH). Les deux piliers principaux du développement humain sont : la favorise le développement physique, psychique anthropométrique, et l'éducation qui détermine l'émancipation culturelle,

⁽¹⁾ Université d'Oran 2, Faculté des Sciences Sociales, Département de démographie, 31 000, Oran, Algérie.

intellectuelle et spirituelle de l'Homme, ainsi que ses progrès scientifiques et technologiques. Le travail est réalisable grâce à la disponibilité, imparfaite mais suffisante, des IOV dans les deux domaines.

Cet article se propose donc de retracer l'historique d'évolution des indicateurs de la santé et de l'éducation dans la société algérienne pendant la période coloniale pour en évaluer l'impact sur le développement humain, ce qui permettra ensuite de pouvoir l'exprimer en termes de bienfaits ou le contraire. Les mêmes indicateurs pour la période postcoloniale seront ensuite évalués afin de faire le recoupement et consolider le jugement.

1. L'indigénat, un statut déshumanisant

1. 1 Les désastres démographiques et économiques

1. 1. a Déchéance et dénuement de l'indigène

La mainmise coloniale progressive sur la terre algérienne s'est faite par la force des armes à la cadence de la célèbre devise du maréchal Bugeaud *ense et aratro*¹, et par l'expropriation administrative des Algériens de leurs terres, sous les coups de lois visant la déstructuration de l'ordre économique traditionnel, comme la loi Warnier². La restructuration de l'économie agraire selon le modèle capitaliste, que les Algériens ne connaissaient pas, permet aux colons de s'approprier ces biens fonciers en usant de leur citoyenneté française face aux *indigènes*, simples sujets de la France et, pratiquement sans droits. Séquestre³, confiscation, usure, spoliation, pressions juridiques et administratives sont exercées sur les paysans algériens par la force de réglementations abusives⁴, les contraignant à céder leurs terres.

1

¹ L'expression latine ense et aratro signifie par le fer et par la charrue.

² Le principe de base de la loi Warnier, éditée en 1870, est : « Nul n'est tenu à l'indivision ». En poussant à la privatisation des terres, auparavant propriété indivise de la tribu, la loi facilite son transfert légal des mains des autochtones à celles des colons par divers subterfuges procéduraux à cause de l'incapacité des nouveaux propriétaires individuels à faire face aux conditions financières, juridiques et administratives qui leur sont largement défavorables.

³ Abusivement employé, le séquestre nous dit Ageron, Ch.-R. (cité par Weil, P. *infra.*), «... est en fait l'une des trois peines spécifiques qui peuvent s'appliquer aux indigènes musulmans pour des « infractions spéciales à l'indigénat non prévues par la loi française ».

⁴ Pour en savoir plus sur tout ce processus, voir la thèse de doctorat d'État, très fouillée, de Bencheikh-El Fergoun Abbassi, F. (2007), *L'impact des lois foncières coloniales sur la*

Un stratagème implacable est mis en place à travers la relégation de l'Algérien à un statut d'infériorité⁵, sans même l'espoir de naturalisation⁶, en même temps que l'octroi de la nationalité française à tous les « indigents » venus d'Europe chercher fortune en Algérie⁷.

Juridiquement, l'astuce était dans la pratique puisque même lorsqu'ils le voulaient, les Algériens ne pouvaient acquérir la nationalité française pleine et entière. L'illustration en est faite par le cas de l'affaire Aïnos.⁸ La cour de cassation lui avait reconnu la « qualité de français » mais les juges se sont empressés d'ajouter au jugement que « ces indigènes ne jouissent pas de tous les droits rattachés à la citoyenneté française »⁹.Ce qui a fait dire à Weil, P. que : « Jamais ailleurs qu'en Algérie, le régime républicain n'avait poussé aussi loin la confusion entre les mots du droit et les choses du vécu et vidé de leur contenu les termes mêmes de nationalité et d'égalité » 10. Les conditions ainsi créées ont fait que « les colons se taillèrent la part du lion de la surface agricole utile (SAU) du pays, appauvrissant encore plus les Algériens, comme le constate Aït Amara, H; «(...) Nous savons que la majorité, constituée de petits paysans et d'ouvriers agricoles misérables soumis à des disettes fréquentes, vivait dans un extrême dénuement »¹¹. A la célébration du centenaire de la colonisation en 1930, « 34000 propriétaires européens possédaient 2,3 millions d'hectares - une moyenne de 67 hectares par

situation socio-économiques des paysans algériens, de 1873 à 1911, Université Mentouri de Constantine.

http://bu.umc.edu.dz/theses/sociologie/BEN933.pdf.

⁵ «Un sujet n'est qu'un rebelle en disponibilité » nous rappelle Weil, P., in *Le Nouvel Observateur*, 30 mai 2002.

⁶ Weil, P. (2003), «Le statut des musulmans en Algérie coloniale. Une nationalité française dénaturée », in *EUI Working Paper*, HEC, n° 2003/3, p. 17.

⁷ Car, « À un titre ou un autre, tous ceux qui vinrent s'installer en Algérie avaient une vie manquée derrière eux », Nora, P. (1992), *Les Français d'Algérie*, cité par Courbage, Y. et Fargues, Ph., *Chrétiens et Juifs dans l'Islam arabe et turc*, Paris, Fayard, p. 121-129.

⁸ Le 28 novembre 1861, donc avant le décret Crémieux, l'ordre des avocats du barreau d'Alger refuse à Aïnos, un juif algérois, son inscription au barreau parce que l'exercice de la profession d'avocat est un privilège réservé aux seuls Français.

⁹ Blévis, L. (2012), « L'invention de l'« indigène », Français non citoyen », in *Bouchène*, A., Peyroulou, J.-P., Siari-Tengour, O., Thénault, S., *Histoire de l'Algérie à la période coloniale : 1830-1962*, Paris/Alger, la Découverte/Barzakh, p. 212-218.

¹⁰ Propos recueillis dans *le Nouvel Observateur*, 30 mai 2002. L'auteur a longuement abordé la question dans son article sur « Le statut des musulmans en Algérie coloniale. Une nationalité française dénaturée », *op.cit*.

¹¹ Aït Amara, H. (2004), *Un historique de la situation foncière en Algérie*, http://www.algerie-dz.com/article1177.html

propriétaire européen contre 5.5 pour les musulmans »¹². La déstructuration de la base économique traditionnelle solidaire tribale et l'introduction du marché, inconnu jusqu'ici, poussent inexorablement les Algériens à la déchéance, la famine et les épidémies. C'est ce que révèlent ces extraits de rapports officiels français: « Avant la conquête française, il n'y avait pas en Algérie de commerce intérieur; les indigènes, n'ayant pas de débouchés pour leurs grains, en faisaient de grandes réserves dans les silos, et pouvaient ainsi braver les effets des mauvaises récoltes. (...) Aujourd'hui, trouvant à vendre ses produits aux Européens, l'Arabe fait argent de tout ; mais cet argent ne fait que passer par ses mains. Le fisc en absorbe une certaine partie, le reste va remplir les poches des chefs indigènes ou de leurs agents. (...) Vienne une année de sécheresse, et malheureusement elles ne sont pas rares, le produit de la terre est presque nul, et les pauvres khammès, réduits à une misère indicible, sont décimés par les épidémies et la famine »¹³. Le henchir¹⁴ qui est né de cette époque, restera une réalité algérienne jusqu'à l'indépendance.

1. 1. b Famines et morbidité endémiques

La déstabilisation économique de la société algérienne l'a extrêmement fragilisée. Les tentatives d'extermination entreprises par les armes, et qui ont échoué, se poursuivront par la faim et la maladie. Car, selon Castille, H. « L'idée de l'extermination eut longtemps cours en Afrique du Nord» De Maupassant, G. abonde dans le même sens : « Notre système de colonisation consiste à ruiner l'Arabe, à le dépouiller sans repos, à le poursuivre sans merci et à le faire crever de misère » 16.

Face aux épidémies qui existaient déjà ou qui, comme dans le cas amérindien, ont fait leur apparition au contact des populations européennes, les Algériens étaient dépourvus de toute protection. Les explications fournies par Abid, L.¹⁷ pour le choléra ou Chaulet, P.¹⁸, par

¹³ Vacherot, A. (1869), «L'Algérie sous l'empire - Les indigènes et la colonisation » in *Revue des Deux Mondes*, t. 83, p. 180.

162

¹² Courbage, Y., Fargues, Ph. (1992), *Chrétiens et Juifs dans l'Islam arabe et turc*, Fayard, p. 121-129.

¹⁴ C'est un terme qui existe en Algérie et en Tunisie pour désigner ce paysan « déraciné » exproprié, appauvri, errant. Une situation que le système tribal n'admettait pour aucun de ses membres auparavant, parce que ce serait le déshonneur de toute la tribu.

¹⁵ Castille, H. (1858), Le général de Lamoricière, Paris, éd. F. Sartorius, p. 13.

¹⁶ De Maupassant, G. (1884/1925), Au Soleil, Paris, Albin Michel, p. 27.

Abid, L. (2006), Professeur à la Faculté de Médecine d'Alger, 4 décembre, in *Histoire de l'Algérie médicale*, http://www.santemaghreb.com/algerie/hist/index.asp

¹⁸ Chaulet, P., « Repères pour une histoire de la tuberculose en Algérie », in *Histoire de l'Algérie médicale*, http://www.santemaghreb.com/algerie/hist/index.asp

exemple, et le bilan démographique désastreux sont édifiants à ce sujet. Liauzu, C. constate, quant à lui, que : « La population algérienne a diminué du tiers entre 1830 et 1870 sous le poids de la guerre, des spoliations, des famines et épidémies. Et certains ont annoncé, voire souhaité, sa disparition » 19. C'est durant cette période que la population algérienne a inauguré sa régression forcée vers le dénuement, l'ignorance, la maladie et la surmortalité endémique. La première hécatombe qui s'apparente à un génocide intervient en 1868 : « La France s'est émue en 1868. Si 300,000 d'entre eux ont succombé 20, ceux qui survivent sont dans un état de dénuement. (...) Peut-être même, n'avait-on jamais vu sous la domination turque misère pareille à celle qui s'est produit dans l'hiver de 1868 ». 21

Comme le constatent Courbage, Y. et Fargues, Ph., la mortalité des Algériens « atteignait un niveau digne d'un sombre Moyen Age : plus de 50% jusqu'en 1855. La natalité, malgré une élévation entre 1830 et 1851, ne suffisait pas à assurer la relève. La croissance naturelle est systématiquement négative (jusqu'à moins 13% entre 1830 et 1856)»²².

1. 1. c L'espérance de vie : Evolutions comparées (colonisation et indépendance)

Au milieu du siècle passé, « l'espérance de vie des Européens (en Algérie) (60 ans pour les hommes et 67 ans pour les femmes) est deux fois plus élevée que celle des indigènes »²³. A la veille de l'indépendance, cette dernière est estimée à 47 ans environ, équivalente à celle de la France en 1900, malgré les mesures sociales prises par le Gouvernement Français en faveur des Algériens après le déclenchement de la guerre de libération. Selon l'INSEE²⁴, l'espérance de vie des Français de métropole a évolué comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

¹⁹ Liauzu, C. (2005), « Violence et colonisation », in Histoire et Patrimoine, nº 3, p. 7.

²⁰ Des réévaluations récentes portent les chiffres de cette hécatombe à 500 000 victimes, selon Gouëset, C. (publié le 14/3/2002) in l'Express électronique :

http://www.lexpress.fr/actualite/politique/chronologie-de-l-alg-eacute-rie-coloniale-1830-1954_492168.html#AZggq1d7HMygAdmw.99.

²¹ Vacherot, A., L'Algérie sous l'empire - Les indigènes et la colonisation, op.cit.

²² Courbage, Y. et Fargues, Ph., *Chrétiens et Juifs dans l'Islam arabe et turc, op.cit.*, p. 121-129.

²³ Kateb, K. (2001), Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962) Représentations et réalités des populations, Paris, INED, PUF, p. 296.

²⁴http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=bilan-demo&page=donnees-detaillees/bilan-demo/pop_age3d.htm. Pour les 2 années 1830 et 1900, voir Patrice Delphin, enseignant au collège de Saussure :

URL: http://icp.ge.ch/po/cliotexte/ClioHOME.html

Tableau 1 : Espérance de vie à la naissance de la population française de métropole depuis 1830

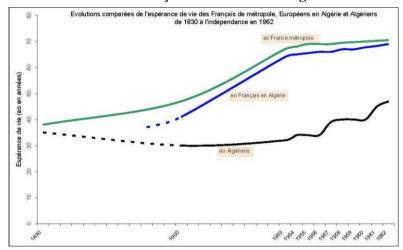
Année	1830	1900	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Eo France métropole	38	47	67	68	68	68	69	70	70	70	71	70

Source: Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

N.B.: les chiffres ont été arrondis.

A partir de l'ensemble de ces données, disponibles ou estimées, de leur interpolation avec lissage des courbes, les évolutions de l'espérance de vie pour chacune des populations prennent des allures très différenciées.

Figure 1 : Evolution de l'espérance de vie des Algériens comparées à celles des Français de Françe et d'Algérie



L'espérance de vie des Français, estimée à 38ans en 1830, a connu un relèvement notable à la fin du 19^{ème} siècle (courbe en vert sur le graphique). L'impact bénéfique de la colonie Algérie, riche verger, potager, grenier et vignoble de la France, explique en grande partie cet essor. Les documents célébrant le centenaire de la colonisation en 1930 le montrent bien. L'espérance de vie des Européens qui venaient s'installer en Algérie pour acquérir la nationalité française et améliorer la situation sociale qui les a fait fuir leur pays, devait être très basse également. Mais, bénéficiant des droits de citoyens français, les nouveaux venus ont vite fait de rejoindre les Français dans leur longévité. Probablement inférieure à celle des Français en 1830, l'espérance de vie des Algériens n'a fait que décliner après l'invasion coloniale du pays. Vers 1900, elle avait baissé

encore plus, suite aux hécatombes des massacres militaires, des famines répétées et des épidémies nombreuses et ravageuses.

Depuis l'indépendance et grâce à la politique sociale de « perfusion et de réanimation » devrait-on dire, au détriment des critères d'orthodoxie économique, l'espérance de vie des Algériens s'est beaucoup rapprochée de celle des Français aujourd'hui (respectivement, 76 ans et 82 ans en 2012). En un demi-siècle seulement, l'impact de l'indépendance a réduit l'écart entre les deux populations de 74%, puisqu'en 1962 il était de 23 ans alors qu'il n'est plus que de 6 ans aujourd'hui.

1. 2 La déculturation par la désalphabétisation

1. 2. a Destruction du système traditionnel d'enseignement

Dès les premières années de l'incursion coloniale en territoire algérien, Alexis de Tocqueville faisait un constat sans ambiguïté sur l'impact négatif de la colonisation sur le système et les institutions traditionnelles d'instruction du pays.

Il écrit : « La société musulmane, en Afrique, n'était pas incivilisée; elle avait seulement une civilisation arriérée et imparfaite. Il existait dans son sein un grand nombre de fondations pieuses, ayant pour objet de pourvoir aux besoins de la charité ou de l'instruction publique. Partout nous avons mis la main sur ces revenus en les détournant en partie de leurs anciens usages ; nous avons réduit les établissements charitables, laissé tomber les écoles, dispersé les séminaires. Autour de nous les lumières se sont éteintes, le recrutement des hommes de religion et des hommes de loi a cessé ; c'est-à-dire que nous avons rendu la société musulmane beaucoup plus misérable, plus désordonnée, plus ignorante et plus barbare qu'elle n'était avant de nous connaître »²⁵.

En citant le général Bedeau, il illustre ce constat dramatique global par le cas de la ville de Constantine qui figurait parmi les cités culturelles traditionnelles les plus avancées. Ainsi, il révèle : « M. le général Bedeau, dans un excellent mémoire que M. le ministre de la Guerre a bien voulu communiquer à la Commission, fait connaître qu'à l'époque de la conquête, en 1837, il existait, dans la ville de Constantine, des écoles d'instruction secondaire et supérieure, où 600 à 700 élèves étudiaient les différents commentaires du Coran, apprenaient toutes les traditions relatives au Prophète et, de plus, suivaient des cours dans lesquels on enseignait, où l'on avait pour but d'enseigner l'arithmétique, l'astronomie,

²⁵ Premier rapport des travaux parlementaires de Tocqueville sur l'Algérie en 1847. Extraits de La première partie : « domination et gouvernement des indigènes », in http://classiques.uqac.ca/classiques/De tocqueville alexis/de la colonie algerie/rapport_sur_algerie.html, p. 17.

la rhétorique et la philosophie. Il existait, en outre, à Constantine, vers la même époque, 90 écoles primaires, fréquentées par 1.300 ou 1.400 enfants. Aujourd'hui, le nombre des jeunes gens qui suivent les hautes études est réduit à 60, le nombre des écoles primaires à 30, et les enfants qui les fréquentent à 350 » 26 .

Ainsi, en dix années d'occupation coloniale, alors que la population scolarisable était sensée augmenter, les effectifs des élèves du secondaire et supérieur ont été réduits à plus de 90%, et les écoles de ce niveau quasiment anéanties. La fermeture, au deux tiers, des écoles primaires s'est traduites par une réduction des effectifs scolaires aux trois quarts alors que la natalité était plutôt ascendante.

Après un siècle et demi presque, le constat de Frantz Fanon et Jean Paul Sartres confirme, on ne peut plus clairement, le résultat dévastateur d'une telle politique.

En préface de l'œuvre de Fanon, F., Les Damnés de la terre, un classique sur la « décérébration »²⁷ des Algériens par la colonisation, Sartre, J.-P., qui avait refusé le prix Nobel en geste de solidarité avec la lutte des Algériens pour leur indépendance, écrivait : « La violence coloniale ne se donne pas seulement le but de tenir en respect ces hommes asservis, elle cherche à les déshumaniser. Rien ne sera ménagé pour liquider leurs traditions, pour substituer nos langues aux leurs, pour détruire leur culture sans leur donner la nôtre; on les abrutira de fatigue ».

1. 2. b L'interdit d'instruction musulmane

Touarigt, B. ²⁸ et Abid, L. ²⁹ donnent des indications fort intéressantes qui montrent que la scolarisation des enfants était un fait largement répandu dans les principales villes algériennes comme Alger, Constantine, Tlemcen, et autres villes de l'intérieur qui abritaient beaucoup de Zaouïas ³⁰ et de Medersas, l'équivalent des écoles religieuses et privées européennes, avant l'occupation. Le monde rural aussi avait ses *jouama* (mosquées avec medersa) disséminés à travers villages et

20

Premier rapport des travaux parlementaires de Tocqueville sur l'Algérie en 1847, op.cit.
Le terme est utilisé par Fanon dans sa lettre de démission qu'il a adressée au Gouverneur d'Algérie après quelques mois d'exercice comme psychiatre à Blida.

Touarigt, B. (2012), *Ce que fut le système colonial*, Mémoria http://www.memoria.dz/ao-2012/dossier/ce-que-f-t-le-syst-me-colonial.

²⁹ Abid, L. (2007), « L'école de médecine d'Alger : 150 ans d'histoire : de 1857 à 2007 », in *Histoire de l'Algérie médicale*, santemaghreb.com :

URL: http://www.santemaghreb.com/algerie/hist/index.asp2007.

³⁰ Selon le Centre National d'Etude et d'Analyse pour la Population et le Développement, on estime à environ 30 000, le nombre de zaouïas dans le pays au début de la colonisation.

hameaux. Même les enfants de bédouins bénéficiaient de l'enseignement d'un *Taleb*³¹ itinérant, saisonnier.

Le premier acte de la colonisation a été de fermer les medersas et d'en soumettre l'ouverture à autorisation militaire, qu'il était exceptionnel d'obtenir par les Algériens. Pour les écoles des autres cultes, chrétien et israélite notamment, une simple déclaration auprès du ministère de l'éducation, via l'administration locale, suffisait.

1. 2. c L'interdit d'école moderne « obligatoire » française 32

En 1889, le taux réel de scolarisation des enfants algériens n'atteignait pas les 2 %, alors qu'il concernait déjà plus des 4/5ème des enfants français d'Algérie (84%).³³ Pourtant, les décrets du 13 février 1883 comme celui du 18 octobre 1892 plus tard, étendent l'application des lois de Jules Ferry sur la généralisation et la gratuité de l'école primaire publique à l'Algérie. Mais comme le dit si bien Weil, P.: « Jamais ailleurs qu'en Algérie, la distance n'a été aussi grande entre les mots du discours républicain et sa pratique ».³⁴ Jules Ferry, surnommé le père de l'enseignement laïc, avait une conception bien singulière de la laïcité lorsqu'il s'agissait des indigènes. Les races supérieures avaient selon lui le devoir de civiliser celles qui trainaient en dessous mais pas pour les hisser vers elles. La civilisation pour les races inférieures signifiait la soumission et l'asservissement « civilisé ».

³¹ Enseignant traditionnel du Coran et de la langue arabe.

³² Kadri, A. (2006), « Histoire du système d'enseignement colonial en Algérie », in colloque *Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne*, 20-22 juin, Lyon, ENS LSH, http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id_article=206. L'essentiel des chiffres et références de cette partie sont tirés de cette communication.

³³ Merad, A. (1963), «Regards sur l'enseignement des musulmans en Algérie (1880-1960) », in *Confluent*, juin-juillet, n° 32 et 33, p. 604, cité par Kadri, A.

³⁴ Weil, P. (2002), propos recueillis dans le Nouvel Observateur du 30 mai.

757 000 703 000 603 000 553 000 457 000 457 000 457 000 459 000 253 000 254 000 255

Figure 2 : Effectifs des élèves musulmans inscrits à l'école primaire en Algérie 1882 – 1961

Source: Kadri, A., op.cit.

La courbe d'évolution des effectifs des enfants algériens scolarisés démontre, « le caractère superficiel » de la scolarisation française des Algériens, relevé par Ageron, Ch.-R.³⁵. Il révèle aussi que « les quelques boursiers des lycées en 1912 étaient tous fils d'aghas et de caïds »³⁶. Pour le peu d'élèves algériens qui arrivaient à accéder à l'école, des formules spécifiques les astreignant à l'abandon forcé furent trouvées, comme le certificat de fin d'études ou l'*enseignement primaire supérieur*. Entre 1880 et 1890, seulement 4 jeunes musulmans pouvaient se prévaloir du titre de bachelier³⁷.

1. 2. d L'interdit de qualification

Comme on a pu le constater à l'indépendance, lors du départ de la communauté coloniale accompagnée de beaucoup de ceux qu'on nommait les « Algériens économiquement évolués », les cadres supérieurs, ou même intermédiaires, étaient presque tous issus de cet ensemble. Pendant 132 ans, alors que l'Algérie était française, il n'y a pas eu un seul transfert technologique, même pas pour fabriquer un clou, bien que la France métropolitaine ait été, depuis très longtemps, parmi le peloton de tête des nations les plus avancées. Et, comme les autres

168

³⁵ Ageron, Ch.-R. (1968), *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, Paris, PUF, t. II, p. 954 (cité par Kadri, A. (2006), « Histoire du système d'enseignement colonial en Algérie ».*op.cit*. note 20)

³⁶ *Idem.*, p. 941.

³⁷ C'est la conclusion à laquelle est arrivé le journaliste Daum, P. (2012), *Ni valise, ni cercueil, les pieds-noirs restés en Algérie après l'indépendance*, Paris, éd. Solin.

³⁸ C'est la conclusion à laquelle est arrivé le journaliste Daum, P. (2012), *Ni valise, ni cercueil, les pieds-noirs restés en Algérie après l'indépendance*, Paris, éd. Solin.

domaines du savoir, les deux secteurs qui sont à la base du développement humain ; l'agronomie et la médecine, ont été fermés aux Algériens.

Au déclenchement de la guerre de libération en 1954, 503 étudiants sont inscrits en médecine à l'Université d'Alger³⁹. Le nombre d'Algériens parmi eux est insignifiant. Deux années plus tard, en 1958, alors que la guerre fait rage, 814 étudiants sont inscrits en médecine à l'Université d'Alger dont très peu d'Algériens malgré les mesures dites Lacoste pour récupérer l'opinion algérienne, désormais en guerre contre la colonisation.

Khiati, M.⁴⁰ pense que l'histoire de l'Algérie médicale sous l'occupation peut être distinguée en deux périodes :

- Le 19^{ème} siècle lors duquel la médecine a été utilisée par la colonisation comme moyen de propagande, de pénétration et d'information auprès des populations algériennes
- Le 20^{ème} siècle, jusqu'au recouvrement de l'indépendance nationale, marqué par la marginalisation progressive de la population algérienne, en même temps que l'accès d'un nombre extrêmement limité d'Algériens musulmans aux études médicales.

Pour la formation agronomique, Bessaoud, O. montre comment « Les progrès enregistrés dans le processus de colonisation agricole de l'Algérie, les investissements consentis dans le développement du vignoble, des productions horticoles et fruitières, furent accompagnés par le renforcement des institutions de recherche et de formation de cadres agricoles ». ⁴¹ Lorsque l'école d'agronomie créée à cet effet fut remise à l'Etat algérien, à l'indépendance, il constate qu'elle « avait formé au total plus de 1600 élèves et délivré 1340 diplômes d'ingénieurs ; elle avait accueilli des centaines d'auditeurs libres et délivré le diplôme d'ingénieur d'agriculture africaine à 30 élèves. Elle n'avait toutefois formé que 5 ingénieurs d'origine algérienne qui furent les premiers cadres de l'agriculture »⁴².

³⁹ En fait d'université, il s'agit de deux facultés seulement, celles de médecine et de droit, destinées essentiellement aux Français et européens.

⁴⁰ Khiati, M. (2000), Histoire de la médecine en Algérie, Alger, ANEP.

⁴¹ Bessaoud, O. (2009), «Agriculture – élites scientifiques et institutions coloniales agricoles », in Verdès-Leroux, J (dir.), L'Algérie et la France - Dictionnaire 1830-1962, Paris, coll. Bouquins, Robert Laffont.

⁴² Ibid.

1. 2. e Bilan colonial dans l'éducation

Le bilan colonial dans l'éducation des enfants est très inégal selon qu'il s'agisse des Algériens autochtones ou des français d'Algérie. A défaut de données précises relatives à l'éducation des enfants français en Algérie au début de la colonisation, il n'est pas sans intérêt de prendre comme repaire la situation en France même. En 1830, la France était à environ 57% d'analphabètes. Dès 1870, le chiffre a baissé de manière significative pour se situer à seulement 28%, soit une division par deux. A la fin du XXème siècle, tout porte à croire que le phénomène est définitivement éradiqué⁴³, ceci, grâce à la scolarisation notamment. En 1889, en effet, le taux de scolarisation des enfants français dépassait les 4/5ème, soit 84% 44.

La situation des Algériens a évolué inversement car d'un enseignement coranique obligatoire auquel ils étaient astreints et dont ils ont été largement privés, les enfants des Algériens se retrouvent à la même date (1889) avec un taux de scolarisation insignifiant de 2% seulement.

Sur la base de ces quelques données et l'hypothèse de linéarité, il est possible de tracer les deux courbes d'évolution comparée de l'alphabétisation pour chacune des deux populations.

4

 $^{^{\}rm 43}$ Boulanger, Ph. (2005), « La fin du triangle de l'analphabétisme en France au début du XXe siècle », in :

http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=auteurs&obj=artiste&no=5033, publié le 09 décembre 2005.

⁴⁴ Merad, A., op.cit.

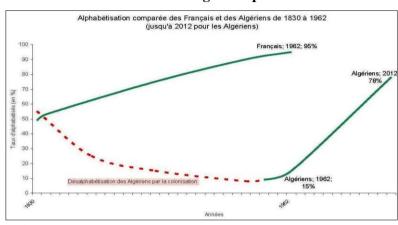


Figure 3 : Courbes d'évolution de la scolarisation comparée en France et en Algérie depuis 1830

Source⁴⁵

Au moment de l'invasion coloniale, le taux des Algériens alphabétisés était supérieur à celui des Français, quoique du point de vue scientifique et technologique la France avait pris quelques siècles d'avance.

Avant la révolution française, la scolarisation religieuse des enfants français était réservée aux garçons de certaines catégories de la société urbaine, la noblesse et sa cour principalement. En 1830, les effets de la révolution n'avaient pas encore atteint toute la société,

et la généralisation de l'école laïque obligatoire n'interviendra que beaucoup plus tard, après plus d'un demi-siècle environ.

Pour les Algériens, la discrimination sociale en scolarisation ne jouait que pour les études plus poussées. L'alphabétisation était une obligation religieuse pour tous, quelque soit la condition sociale, l'enfant devait apprendre le maximum de *sourates* qu'il pouvait. De sept ans jusqu'à l'âge de la puberté pour les filles et au-delà, lorsque c'est possible pour les garçons, l'enfant devait apprendre le Coran par cœur, en partie ou

http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000028/002898fb.pdf

Pour la population algérienne :

Lacheraf, M. (1965), L'Algérie: nation et société. Paris, Maspéro, p. 313, CENEAP, ONS, estimations linéaires.

⁴⁵ Pour la population française :

i) Grevet, R. (2001), L'avènement de l'école contemporaine en France 1789-1835, Villeneuve-d'Ascq (Nord), Presses Univ. du Septentrion, p. 266.

ii) UNESCO (1953), L'analphabétisme dans divers pays, Etude statistique préliminaire sur la base de recensements effectués depuis 1900, p.101.

iii) Estimations linéaires, in :

entièrement, pour la prière, mais aussi à l'écrire et le lire pour le diffuser et, éventuellement, approfondir ses connaissances propres plus tard. C'est dans le système d'alphabétisation primaire que se trouve l'explication de cette différence contradictoire.

A la veille du déclenchement de la guerre de libération, l'analphabétisme des deux populations avait évolué dans des rapports inversement proportionnels. Alors que l'analphabétisme des français était pratiquement éradiqué, celui des Algériens était parmi les plus élevé du monde. Ce qui fera dire, bien après l'indépendance algérienne, à Claude Chesson, se basant sur des estimations d'experts français, que : « La France devrait avoir honte d'avoir légué à l'Algérie 93% d'analphabètes » ⁴⁶.

Grâce à l'indépendance, il a suffi d'un demi-siècle seulement, pour que le pays arrive à réparer les effets dévastateurs d'une politique coloniale de *désalphabétisation* qui a duré près d'un siècle et demi, grâce, principalement à une scolarisation stratégiquement prioritaire, universelle et gratuite⁴⁷.

Conclusion partielle

Le bilan colonial, en termes de développement humain en Algérie ne plaide pas en faveur de la loi française relative au supposé bienfait colonial. Bien au contraire, il incite à aller dans le sens de Laroui, A. lorsqu'il écrit que « Le grand méfait de toute colonisation n'est pas seulement de stopper l'évolution historique. Il est d'obliger le colonisé à la faire en sens inverse »⁴⁸.

A la veille de la loi sur les aspects positifs de la colonisation, Péan, P. écrivait un livre en retrait par rapport à la version officielle des raisons de l'expédition française en Algérie, il y a près de deux siècles, et qui était enseignée aux innombrables générations successives des deux côtés de la méditerranée depuis. Pour lui, la motivation coloniale réelle était la prise du fabuleux trésor de la régence d'Alger et le vieux « grenier de Rome » dont les caisses vides de la monarchie et l'économie française avaient

⁴⁷ Avec 25% de la PNB, la part de l'éducation a été la plus importante par rapport aux autres secteurs, pendant très longtemps.

4.

⁴⁶ Ministre français des Affaires étrangères aux années 1980, il avait fait cette déclaration, rapportée par la presse algérienne le lendemain, lors d'une conférence donnée en 1995, à Djenane El Mithak; une luxueuse résidence d'Etat à Alger, construite deux décennie après l'indépendance du pays.

⁴⁸ Laroui, A. (1981), cité par Meynier, G., *L'Algérie révélée: la guerre de 1914-1918 et le premier quart du XXe siècle*, Paris, Librairie Droz, p. 746.

cruellement besoin. ⁴⁹La France, en effet, était endettée auprès d'Alger entre autres, en proie à des famines récurrentes et durement isolée et concurrencée par l'Angleterre. Le blé, une denrée hautement stratégique, comme l'est aujourd'hui le pétrole et que la France importait à grand frais, venait d'Algérie, en grande partie. Enfin, la puissante flotte de la Régence d'Alger qui donnait le change à la course sud-européenne ⁵⁰ avait été détruite trois années auparavant, dans la bataille de Navarin par la coalition Franco-anglo-russe. L'Algérie était donc colonisable ⁵¹. Une fois le pays occupé, il ne fallait surtout pas que les *indigènes* soumis se transforment en rebelles. Pour cela, l'écrasante majorité de la population devait être maintenue dans la nécessité et l'ignorance.

L'évolution comparée des IDH algériens et français d'Algérie donne plutôt raison aux intellectuels français qui se sont élevés contre la loi introduisant la notion de « bienfait colonial » et la position de ses auteurs. Entre la connaissance scientifique de la douloureuse histoire commune algéro-française et la raison implacable de l'impératif de l'action politique, dictée par la raison d'Etat, la différence d'objectifs, de méthode d'approche, d'arguments et de sens, peut être très grande, voire contradictoire. De même qu'en 1830, des décideurs politiques français colonialistes avaient justifié, à priori, l'expédition coloniale française en Algérie par des représailles pour laver *l'affront du coup de l'éventail*, vieux d'une douzaine d'années si tant est qu'il advint, de même aujourd'hui, des décideurs politiques français nostalgériques essaient de justifier, à postériori, cette même expédition par les « aspects positifs » qu'elle aurait légués à l'Afrique du nord.

⁴⁹ Péan, P. (2004), *Main basse sur Alger. Enquête sur un pillage, juillet 1830*, Paris, Plon. ⁵⁰ Voir, notamment, l'œuvre de Braudel, F.: « *La méditerranée et le monde méditerranéen* » (plusieurs éditions sont disponibles).

⁵¹ Le concept de *colonisabilité* est du penseur algérien Bennabi, M. (1905-1973). A ce sujet, Bennabi, M. (2003), *Colonisabilité*, Alger, ed. Dar el Hadhara.

2. Indépendance et développement humain

2. 1 Croissance démographique sans précédent

Kateb, K. relève que durant les premières décennies de la colonisation, l'évolution démographique coloniale est ascendante alors que celle des Algériens va dans le sens contraire⁵². Les tendances s'inverseront dès le milieu du vingtième siècle. La croissance démographique commence à ce moment là, mais il faudra attendre l'indépendance pour que le développement humain algérien, en termes de santé et de culture, reprenne réellement.

Les stratèges de la colonisation projetaient de vider l'Algérie de sa population pour y installer une autre, venue d'Europe. Les lois de l'histoire et de la démographie ont fait que ce soit la France qui accueille aujourd'hui près de 3 millions d'origine algérienne.

La présence européenne en général, et française en particulier, quant à elle, est aujourd'hui insignifiante.

La population française qui se situait en 1830 entre 26 et 27millions est aujourd'hui de 64 millions. Celle de l'Algérie est passée d'environ 1,5 à 38 millions. La population française est vieillissante et la population algérienne en pleine croissance. Un certain *reflexe nataliste de survie* des Algériens les a préservé des multiples tentatives coloniales d'extermination, ou à défaut de réduction. Ce reflexe naturel instinctif, observé chez d'autres sociétés humaines face aux guerres, épidémies, famines et autres menaces d'extermination, joue comme une arme de défense, de préservation et de régénérescence, pendant et/ou après la catastrophe.

Enfin, la redynamisation démographique algérienne a été consolidée encore plus par l'indépendance, grâce aux progrès en alimentation, santé et médecine, rarement observés sur une période aussi courte.

2. 2 Agriculture et stratégie alimentaire

Ayant hérité d'une population, en grande majorité, exsangue, malnutrie et morbide, l'Etat algérien indépendant se devait d'engager une lutte tout azimut pour la restauration d'une santé publique et d'une évolution anthropométrique positive.

Qu'il s'agisse de production agricole, en termes absolus ou de rendement à l'hectare, les progrès sont bien réels, quoique très insuffisants par rapport à la demande de la population algérienne en

-

⁵² Kateb, K., op.cit.

rapide croissance. La consommation moyenne en céréales par habitant/an, par exemple, est de l'ordre de plus de 200 kg.

En plus de l'insuffisance des capacités matérielles, technologiques et humaines, la limite des superficies arables pour des raisons géographiques et hydro climatiques, est l'un des obstacles majeurs à une augmentation plus conséquente de la production et de la productivité⁵³. La superficie consacrée à la céréaliculture depuis l'indépendance restée la même, malgré les différentes politiques d'incitation à la modernisation, n'arrive pas à suivre l'accroissement de la demande intérieure en céréales à cause du rythme d'accroissement démographique exceptionnellement rapide depuis l'accès du pays à son indépendance.

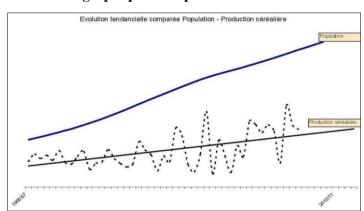


Figure 4 : Evolution comparée des courbes d'accroissement démographique et de production céréalière

Source: ONS, MADR, et FAO.

La production céréalière, en termes absolus, a ainsi doublé (95,4%) sur la période⁵⁴. Les rendements à l'hectare ont plus que doublé, passant d'environ 6,35 quintaux/ha en moyenne (valeur médiane) durant la première décennie de la période à environ 14,2 quintaux/ha pour la dernière décennie. Mais rattrapée par une croissance démographique exponentielle, l'Algérie a dû recourir à l'importation pour combler le déficit.

 $^{^{53}}$ Selon les études du Bureau National des Etudes pour le Développement Rural (BNEDER).

³⁴ Etant donné les fortes fluctuations de la production liée aux aléas climatiques, l'estimation de la progression de la production et des rendements a été calculée sur la base de la médiane qui, contrairement à la moyenne arithmétique, permet de réduire l'effet des valeurs extrêmes. Ainsi, la comparaison est faite entre les médianes de la décennie de début de période et celle de la fin de période.

Tableau 2 : Evolution du taux de couverture en besoins céréaliers par l'importation en Algérie

Années	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
import céréales (%)	15,88	14,86	38,37	58,53	64,34	75,59	74,16	88,93	70,08

Source: FAO STAT 2008.

C'est cette réalité invisible « à l'œil nu », appelée trappe malthusienne⁵⁵ par les démographes, qui est à la base de jugements négatifs sur le bilan de l'agriculture algérienne.

La raison de l'augmentation de la facture alimentaire à l'importation n'est, cependant, pas seulement quantitative, conséquence de la croissance démographique importante et rapide. Elle est aussi qualitative, parce que la politique alimentaire depuis l'indépendance se devait de une meilleure nutrition pour une meilleure évolution anthropométrique et de santé en général. Ceci implique l'importation des compléments nutritifs que le pays ne produit pas ou qu'il produit mais en quantité insuffisante. Ce genre de denrées, comme les protéines et les produits calorifiques et riches en éléments nutritifs divers, est en général très cher sur le marché international.

⁵⁵ Cette conjoncture démographique est appelée ainsi parce qu'elle met les pays qui la subissent (pays pauvre à démographie rapidement croissante) dans une situation où les progrès qu'ils peuvent réaliser dans le domaine économique sont annihilés par la croissance rapide de la demande sociale, en termes de santé, scolarisation, logement, emploi... Par contre, elle est très souhaitée par les pays riches, à la population vieillissante, pour qui ce serait un bonus démographique, selon l'expression française, ou un demographic gift, en anglais.

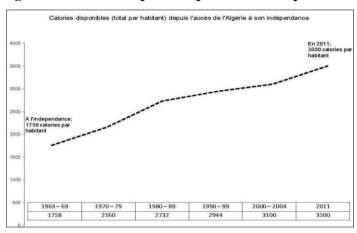


Figure 5 : Calories disponibles par habitant depuis 1963

Source: ONS, MADR et MSPRH.

Les efforts de « rattrapage nutritionnel » sont importants, comme le montre le graphique ci-dessus.

Les données sur la malnutrition à l'indépendance ne sont pas disponibles mais on peut retenir que jusqu'au milieu des années 1990, en pleine *tragédie nationale* donc, le niveau de malnutrition était encore de l'ordre de 5%. De 2000 à 2004 le fléau a reculé de 3,1% à 1,6%. En 2011, la proportion des malnutris est tombée à 0,5%, soit trois fois moins que l'objectif du millénaire (OMD)⁵⁶ à l'horizon 2015.

Par contre, les alertes à l'obésité des écoliers algériens sont de plus en plus fréquentes dans les médias nationaux.

2. 3 Bilan de santé de l'indépendance

2. 3. a L'éradication épidémique

Grâce à des programmes d'éradication épidémiologique d'envergure, lancés par le pays, aidé en cela par la coopération internationale, bilatérale et multilatérale des deux camps de la guerre froide, surtout de l'OMS, la population algérienne a pu être soulagée de plusieurs

⁵⁶ En l'an 2000, le Programme des Nations Unies a fixé 8 objectifs (OMD par abréviation) à atteindre, au plus tard en 2015 par tous les pays membre de l'organisation mondiale des nations unies. Les objectifs sont :. i) réduire l'extrême pauvreté et la faim ; ii) assurer à tous l'éducation primaire ; iii) promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ; iv) réduire la mortalité infantile ; v) améliorer la santé maternelle ; vi) combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies vii) assurer un environnement humain durable ; et viii) construire un partenariat mondial pour le développement

épidémies endémiques dès la seconde décennie de l'indépendance. La priorité étant donnée à la protection de la mère et de l'enfant parce que la mortalité infanto-juvénile et maternelle était anormalement élevée.

Le programme antipaludique, par exemple, a été lancé en 1968 (le nombre de cas pour la période 1962-68 étant en moyenne de 30000 cas annuels). Le recul de l'épidémie a été important et rapide dès les années 1970. Aujourd'hui, il a été réduit à quelques cas (de 100 à 200/an) dans les espaces limitrophes à des foyers résiduels en Afrique sub-saharienne où l'on enregistre les 80% des cas favorisés par le développement des échanges commerciaux et les mouvements de population qui se font parfois hors de contrôle sanitaire.

Les progrès de la lutte antiépidémique et le développement médical créent un nouveau contexte sanitaire, beaucoup plus favorable au développement humain rapide et massif.

Le ratio médecin/population, par exemple, est passé de 1/8112 en 1966 à 1/830 en 2007, soit une progression de 91% sur la période. Depuis 2007, il a encore fait beaucoup de progrès (1/640 en 2010). Les dépenses en santé par rapport à la production intérieure brute (DNS/PIB) ont progressé en volume et à un rythme rapide, au moment où la PIB ne cesse d'augmenter; de 1,6% en 1973, elles ont atteint 5,2% en 1988 et dernièrement 5,4% en 2011

2. 3. b La protection de la mère et de l'enfant

L'accroissement du taux d'accouchement en milieu hospitalier, autrefois un luxe que seule une infime minorité d'Algériens pouvait se payer, est offert, gratuitement, à la totalité de la population algérienne avec un taux de 98%. L'amélioration de l'environnement sanitaire et médical a rassuré les familles, en infléchissant fortement la mortalité infanto-juvénile, qui se sont mises à diminuer leur fécondité. L'indice synthétique de fécondité est ainsi passé de près de 8 enfants par femme les années 1960 – 70 à 2,5 aujourd'hui. Les gains se comptabilisent en amélioration sanitaire comme en anthropométrie. La proportion des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale était restée élevée jusqu'à la fin de la décennie 1980 (8% environ), malgré les progrès enregistrés depuis l'indépendance. Aujourd'hui, elle est tombée à 3% seulement (en 2010).⁵⁷

⁵⁷ Rapport sur la faim dans le monde(2010) Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) (Selon les spécialistes, la taille moyenne des adultes algériens aurait gagné quelques 5cm depuis l'indépendance).

2. 4 Le développement humain de l'indépendance

2. 4. a Education - Formation

Les progrès en termes de nutrition, et de santé en général, sont allés de pairs avec une généralisation rapide de la scolarisation qui ne concernait qu'une petite partie des enfants scolarisables algériens, avant l'indépendance.

Figure 6 : Taux de scolarisation des enfants algériens depuis l'indépendance

Source: Revue Statistiques, série n° 35, numéro spécial: Rétrospectives 1962-1991, ONS, Alger, et UNICEF, L'évaluation de l'éducation pour tous à l'an 2000, rapport des pays: Algérie.

A l'indépendance, le taux de scolarisation des enfants scolarisables n'atteignait pas 20%, avec une large prédominance masculine. Aujourd'hui, ce taux atteint 98% et l'écart en termes de genre est devenu négligeable, et il tendrait même à s'inverser. Aux niveaux, moyen et secondaire, on observe ces dernières années, une tendance à la « féminisation » des taux de réussite, de même qu'à l'université.

La très forte réduction de l'analphabétisme et les progrès de scolarisation exemplaires ont valu à l'Algérie d'être plusieurs fois distinguée par les agences onusiennes de l'UNESCO et de l'UNICEF.

La formation en médecine et dans l'agriculture, deux domaines qui ont un lien direct avec le développement humain, a comblé le déficit hérité de la colonisation et au-delà.

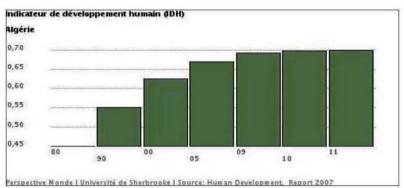


Figure 7 : Evolution de l'IDH en Algérie, de 1990 à 2011

Le développement humain en Algérie n'est pas seulement une réalité quantitative et physique. Il s'exprime aussi en termes qualitatifs, notamment en ce qui concerne la question du genre qui a accusé un grand retard, dû à l'impact direct du colonialisme par; le blocage historique de la société algérienne et le renforcement de ses forces les plus rétrogrades dont la victime première est la femme. Et c'est par un retournement logique de l'histoire que la femme a acquis son droit de cité par sa participation à la lutte contre le colonialisme.

Les données disponibles indiquent que l'indice sexo-spécifique du développement humain (ISDH) est passé de 0,725 en 2006 à 0,732 en 2007 puis à 0,745 en 2008⁵⁸.

Le progrès le plus significatif dans ce domaine est celui de la participation politique féminine. Depuis la parution d'une nouvelle loi électorale en 2012, l'Algérie compte parmi les rares pays (30 sur les 193 que compte l'organisation onusienne) à avoir atteint l'objectif du millénaire avant terme, en matière de participation féminine aux assemblées élues, à tous les niveaux politiques du pays, à hauteur de 30% au minimum, fixé par l'ONU.

⁵⁸ Source: *Revue IPEMED*, L'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen (un think tank euro-méditerranéen). Etudes et analyses, « Les systèmes de santé en Algérie, Maroc et Tunisie: Défis nationaux et enjeux partagés, Les pays du Maghreb, des Etats en transition sanitaire », n° 13, avril 2012, http://www.ipemed.coop/adminIpemed/media/fich_article/1336128563 LesNotesIPEME D 13 Sante avril2012.pdf. Pour la partie algérienne, les sources statistiques sont l'ONS, le CNES et l'INSP.

2. 4. b Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

A la veille du cinquantenaire de son indépendance, célébré le 05 juillet 2013, l'Algérie a été distinguée par l'organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), lors d'un évènement spécial en marge de sa 38^{ème} Conférence. La distinction a été adressée à l'Algérie, pour avoir réalisé l'Objectif numéro un du millénaire⁵⁹ pour le développement, avant l'échéance fixée à 2015.⁶⁰

Le pays a réalisé d'autres Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui sont au nombre de huit. La pauvreté extrême qui était quasi générale au moment de l'accès du pays à son indépendance, avait été estimée à 1,8% en 1988. Elle est passée à 0,6% en 2005 pour s'établir à 0,4% en 2011, alors que l'objectif était fixé à 0,8% en 2015.

Conclusion générale

La communauté coloniale composée de populations provenant généralement des pays sud-européens, souvent poussées par les conditions économiques difficiles, et des quelques minorités locales naturalisées et/ou assimilés, a réellement bénéficié de tous les progrès que la société française pouvait accomplir pendant la période coloniale grâce à la nationalité française qui leur en donnait l'accès. Les indicateurs de développement humain de cette communauté étaient tellement proches de ceux de la métropole française, parmi l'avant-garde mondiale depuis longtemps, qu'ils pouvaient y être assimilés. Le rapatriement des français d'Algérie, à la fin de la colonisation, pouvait se faire sans trop de problèmes d'adaptation culturelle, intellectuelle ou sanitaire. Les problèmes d'intégration inhérents au rapatriement que retient l'histoire sont plutôt d'ordre politique, ce qui relève d'un tout autre débat.

Les populations autochtones, par contre, beaucoup plus nombreuses, ont été largement exclues des bienfaits de la civilisation et la technologie françaises. Confinées dans le « ghetto» du statut d'indigènes, qualifié de monstre juridique par des hommes de loi

Information publiée le 17 juin 2013 par la FAO: http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/42620

⁵⁹ L'objectif n°1 du millénaire est de réduire de moitié la pauvreté et la faim dans chaque pays membre.

humanistes français, elles ont été bloquées dans leur développement humain, quand elles n'ont pas enduré, en plus, une régression anthropométrique, culturelle et intellectuelle. Malgré les mesures « du dernier quart d'heure » dites « promotions Soustelle et promotions Lacoste » (1956) et du « plan de Constantine » (1958), l'état de l'éducation et de santé générale des Algériens était encore d'une gravité extrême au moment de la proclamation de l'indépendance du pays en 1962.

Grâce à l'aide internationale au début, et les efforts considérables de l'Etat algérien indépendant depuis les années 1970, financés par la richesse du pays en ressources naturelles, les indicateurs du développement humain de la population algérienne se situent aujourd'hui à des niveaux élevés par rapport à la moyenne des anciennes colonies. Ils sont de plus en plus proches de ceux des pays émergents.

Les progrès enregistrés durant ce demi-siècle d'indépendance démontrent, s'il en est besoin, que le sous-développement humain hérité de la période coloniale était bien le résultat d'une politique discriminatoire envers les *indigènes* et non parce que ces derniers étaient réfractaires au progrès comme le prétendaient les défenseurs du fait colonial.

En Algérie, ce débat tire à sa fin pour se prolonger par un autre, sur le même sujet mais de nature différente quoique complémentaire.

Après le choc de la crise économique profonde de 1986, ses répercussions socioéconomiques désastreuses et les troubles politiques, culturelles et sécuritaires qui l'ont suivi, les premières analyses journalistiques, et parfois universitaires aussi, se sont focalisées sur la déchéance sociale et l'irruption de la violence politique armée dévastatrice. L'expression amère des premiers constats s'est faite en termes d'échec, de désillusions et de traumatismes. En général, le débat était confiné à la scène idéologique et partisane.

Ces dernières années, grâce au partenariat avec des organismes internationaux (bilatéraux, multilatéraux et onusiens), quelques chercheurs algériens ont mené des études d'évaluation sectorielles et/ou locales, avec usage des IOV. Quoique rares, ces études ont démontré que l'évaluation de la situation ne doit plus être faite en termes généraux et dualistes et que l'étendue de l'échec et/ou de la

réussite peut se mesurer avec plus de rigueur, de nuance et de relativité, pour plus de sens pratique.

L'évolution très positive des indicateurs de l'éducation nationale et de la santé publique depuis l'indépendance est avérée. Mais elle ne hisse pas le pays au rang des pays émergents dans le classement des nations par niveau de développement humain. Avec ses richesses naturelles, et en dépit de la situation catastrophique à tous les niveaux, héritée de l'ère coloniale, l'Algérie pouvait – t – elle faire mieux ?

Une question dont la réponse nécessite une évaluation critique des politiques de développement menées depuis l'indépendance, à la lumière des résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux. Les réussites et les insuccès, scientifiquement avérés, sont des références absolument nécessaires pour que les réformes entreprises par l'Algérie en vue d'une meilleure gouvernance réussissent et que les politiques de développement soient plus performantes.

Bibliographie

Abid, L. (2006), *Histoire de l'Algérie médicale*, http://www.santemaghreb.com/algerie/hist/index.asp

Abid, L. (2007), «L'école de médecine d'Alger : 150 ans d'histoire : de 1857 à 2007 », *Histoire de l'Algérie médicale*, http://www.santemaghreb.com/algerie/hist/index.asp2007.

Ageron, R.-Ch. (1968), Les Algériens musulmans et la France (1871-1919), Paris, PUF.

Aït Amara, H., *Un historique de la situation foncière en Algérie*, http://www.algerie-dz.com/article1177.html

Bencheikh-El Fergoun Abbassi, F. (2007), *L'impact des lois foncières coloniales sur la situation socio-économiques des paysans algériens, de 1873* à 1911, Université Mentouri de Constantine. http://bu.umc.edu.dz/theses/sociologie/BEN933.pdf

Bessaoud, O. (2009), L'Algérie et la France- Dictionnaire 1830-1962. Chapitre agriculture - élites scientifiques et institutions coloniales agricoles (sous la dir. Verdès-Leroux, J.), Paris, coll. Bouquins, Robert Laffont.

Bouchène, A., Peyroulou, J.-P., Siari-Tengour, O., Thénault, S. (2012), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale : 1830-1962*, Paris/Alger, la Découverte/ Barzakh.

Boulanger, Ph. (2005), « La fin du triangle de l'analphabétisme en France au début du XX^e siècle »,

http://www.editions

<u>harmattan.fr/index.asp?navig=auteurs&obj=artiste&no=5033</u>, publié le 09 décembre 2005.

Chaulet, P., Repères pour une histoire de la tuberculose en Algérie, Histoire de l'Algérie médicale, http://www.santemaghreb.com/algerie/hist/index.asp

Courbage, Y. et Fargues, Ph. (1992), Chrétiens et Juifs dans l'Islam arabe et turc, Paris, Fayard.

Daum, P. (2012), Ni valise, ni cercueil, les pieds-noirs restés en Algérie après l'indépendance, Paris, éd. Solin.

De Maupassant, G. (1884/1925), Au Soleil, Paris, Albin Michel.

Grevet, R. (2001), *L'avènement de l'école contemporaine en France 1789-1835*, Villeneuve-d'Ascq (Nord), Presses Univ. du Septentrion

I.N.S.E.E. : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=bilan-demo&page=donnees-detaillees/bilan-demo/pop_age3d.htm

IPEMED, revue de L'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen (un think tank euro-méditerranéen). Etudes et analyses, « Les systèmes de santé en Algérie, Maroc et Tunisie : Défis nationaux et enjeux partagés, Les pays du Maghreb, des Etats en transition sanitaire »,http://www.ipemed.coop/adminIpemed/media/fich_article/133612 8563 LesNotesIPEMED 13 Sante avril2012.pdf.

Kadri, A. (2006), « Histoire du système d'enseignement colonial en Algérie », colloque *Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne*, 20-22 juin 2006, Lyon, ENS-LSH,2007,

http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id article=206.

Kateb, K. (2001), Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962). Représentations et réalités des populations, Paris, INED, PUF.

Khiati, M. (2000), Histoire de la médecine en Algérie, Alger, ANEP.

Lacheraf, M. (1965), L'Algérie: nation et société. Paris, Maspéro.

Merad, A. (1963), « Regards sur l'enseignement des musulmans en Algérie (1880-1960) », in *Confluent*, juin-juillet, n° 32 et 33.

Meynier, G. (1981), L'Algérie révélée : la guerre de 1914-1918 et le premier quart du XX^e siècle, Librairie Droz, Paris, Droz.

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Rapport sur la faim dans le monde, 2010.

Péan, P. (2004), Main basse sur Alger. Enquête sur un pillage, juillet 1830, Paris, Plon.

Touarigt, B., «Ce que fut le système colonial», in Mémoria, http://www.memoria.dz/ao-2012/dossier/ce-que-f-t-le-syst-me-colonial

UNESCO (1953), L'analphabétisme dans divers pays, Etude statistique préliminaire sur la base de recensements effectués depuis 1900.

Weil, P. (2003), « Le statut des musulmans en Algérie coloniale. Une nationalité française dénaturée », in *EUI Working Paper*, HEC, n° 2003/3 https://www.google.dz/webhp?sourceid=chrome

instant&ion=1&espv=2&ie=UTF-

8#q=EUI%20Working%20Paper%2C%20HEC%2C%20n%C2%B0%20200 3%2F3.

A paraitre en 2015

